

CONSEILS DE SÉCURITÉ

- **ATTENTION** la piscine peut constituer un danger grave pour vos enfants, une noyade est très vite arrivée. La présence physique d'un adulte responsable est indispensable lorsque le bassin est ouvert.
- **LA SÉCURITÉ** n'est assurée qu'avec la couverture à lames déroulée sur le plan d'eau, verrouillée à l'aide des lanières de blocage et correctement installée suivant nos cahiers techniques d'installation.
- **ATTENTION**, malgré la mise en place de la couverture «**SOFATEC**» le risque de noyade n'est jamais écarté, car elle ne se substitue pas au bon sens ni à la responsabilité individuelle. Aucune protection ne peut remplacer **LA VIGILANCE DES ADULTES** qui reste le facteur essentiel pour la sécurité des enfants de moins de 5 ans, piscine ouverte ou fermée, même s'ils savent nager.



APPRENEZ LES GESTES QUI SAUVENT et affichez près de la piscine les numéros des premiers secours :

- **POMPIERS** (18 pour la France)
- **SAMU** (15 pour la France)
- **CENTRE ANTI-POISON**

En cas d'absence momentanée du domicile, la couverture doit être impérativement déroulée et verrouillée sur la piscine.

Interdire aux enfants et aux adultes de sauter, marcher ou de monter sur la couverture à lames **SOFATEC**.

NOTICE D'INSTALLATION

- Prévoir 2 personnes sur le site pour la pose
- Réalisation par une personne habilitée en respect de la NF C15-100
- Matériels utilisés :
 - Caisse à outils
 - Perforateur
 - Lapidaire (meuleuse)
 - Visseuse/dévisseuse
 - Appareil de mesure électrique

CONSEILS D'UTILISATION

- L'utilisation de la couverture à lames doit être effectuée par **UN ADULTE QUI DOIT S'ASSURER** préalablement de l'absence de baigneur pendant l'ouverture et la fermeture du rideau.
- Il est impératif pour des raisons de sécurité de retirer la clé du boîtier de commande ou la manivelle lorsque l'intervention d'ouverture ou de fermeture est effectuée.
- Il est impératif de ne pas arrêter en position intermédiaire ce qui peut entraîner un risque de coincement de corps, au niveau du coffrage du volet roulant.
- Retirer tous les objets flottants qui pourraient nuire au bon fonctionnement de la couverture **SOFATEC** lors de sa fermeture et verrouiller l'accès de la piscine à l'aide des lanières de blocage.
- **VÉRIFIER** le niveau d'eau de la piscine avant l'utilisation de la couverture. Un niveau trop haut nécessite la vérification du fonctionnement du trop plein. S'assurer que la hauteur entre le niveau d'eau et le dessous de la poutre est suffisant (minimum 4 cm).
- **CONTROLLER** surtout en l'absence de mur de séparation que le tuyau ou la câble d'alimentation du balai automatique ne s'enroule pas avec la couverture qui pourrait bloquer le fonctionnement et endommager les lames PVC.
- **INSTALLER** un niveau d'eau automatique si vous avez choisi des lames version «solaire» qui doivent rester impérativement en contact avec l'eau, faute de quoi la déformation des lames est instantanée. Il est formellement déconseillé de vider la piscine sans l'autorisation de votre installateur.
- Programmer la mise en marche de la filtration dès l'ensoleillement sur les lames «solaire». Lors de périodes de fort ensoleillement avec le volet fermé, la température de l'eau peut atteindre 30° et plus et peut endommager les lames. Dans ce cas il est conseillé de laisser le rideau enroulé pendant la nuit.

CONSEILS D'ENTRETIEN

- L'entretien de la couverture automatique **SOFATEC** est à la charge de l'utilisateur.
- Nettoyer au minimum deux fois par an votre couverture avec un appareil haute pression en utilisant un produit détartrant alimentaire et non un solvant ou un abrasif risquant de détériorer les lames PVC.
- Nettoyer une fois par mois pendant la période estivale la fosse de stockage des lames avec un balai aspirateur manuel.
- L'utilisation d'une couverture automatique permet de prolonger les périodes de fermeture et cette disposition parfois nouvelle entraîne une diminution sur la quantité des produits de traitement à utiliser.
- **MAINTENEZ** un bon équilibre de l'eau afin d'éviter d'endommager votre couverture automatique.
 - Le PH doit être compris entre 7.2 et 7.6
 - Le Chlore doit être compris entre 0.7 et 1.5 g/m³
 - Le brome doit être compris entre 1.5 et 2.5 g/m³
 - Les surdosages de produits prolongés ou répétés sont préjudiciables aux lames PVC. Un PH acide en dessous de 7 peut endommager la mécanique immergée.
 - Le manque de traitement provoque le développement des algues et favorise le processus de putréfaction qui peut provoquer l'apparition irrémédiable de tâches brunâtres sur les lames PVC.

- **VÉRIFIER** le fonctionnement de l'électrolyseur lors de longues périodes de fermeture de la piscine. Ce type d'appareil, n'étant pas équipé d'arrêt de production, peut occasionner des dommages irrémédiables dans le cas où une forte concentration de produit chloré stagne au contact des lames PVC. La seule solution est évidemment d'aérer le plan d'eau avec l'ouverture de la couverture **ET DE SURVEILLER L'ACCÈS À LA PISCINE** pendant la durée de l'interruption de la sécurisation de la piscine.
- Lors d'une opération de sur chloration, enrouler la couverture, mettre la filtration en fonctionnement et **VÉRIFIER** l'accès à la piscine des enfants de moins de 5 ans.

CONSEILS D'HIVERNAGE

- Des conseils d'hivernage sont décrits ci-dessous mais il est de la responsabilité de l'installateur de préconiser tel type de solution en fonction de la disponibilité du client ainsi que de la situation géographique de la piscine.
- Nettoyer la couverture avec un appareil haute pression puis procéder au balayage de la piscine et de la fosse de stockage. Traiter l'eau avec les produits d'hivernage.
- Maintenir le niveau d'eau normal, l'excédant s'évacuera par le trop plein.
- Positionner une largeur de flotteurs d'hivernage dans la fosse immergée ainsi que sur la largeur opposée à l'axe d'enroulement. Protéger vos skimmers avec des Gizzmos ainsi que les tuyauteries exposées au gel.
- Laisser votre couverture déroulée sur le plan d'eau et dans le cas où elle est entourée de beaucoup de végétation, fixer une couverture filet et non étanche afin d'éviter la désagrégation des feuilles ou autres sur les lames PVC.
- Ne pas stocker la couverture enroulée avec une accumulation de feuilles ou de débris qui provoquera un processus de putréfaction irrémédiable par l'apparition de tâches incrustées dans les lames PVC. Ce phénomène physique n'est pas couvert par la garantie sur les lames.
- Démontez votre moto réducteur et le stocker au sec pendant l'hiver.
- Couper l'alimentation électrique du coffret - transfo afin d'éviter de faire fonctionner la couverture, bloquée éventuellement dans la glace.
- Dans le cas d'une résidence principale un hivernage restreint est possible. La filtration fonctionne 1 heure par jour avec aspiration par les skimmers et un thermostat antigel déclenche la filtration dès que la température de l'air descend au-dessous de 0°.

CONSEILS DE MAINTENANCE

- En cas de disfonctionnement ou de réparation empêchant la fermeture et la sécurisation de la piscine, prendre toutes les mesures nécessaires afin d'empêcher l'accès du bassin aux enfants de moins de 5 ans.
- Surveiller surtout après un orage que le regard de motorisation soit sec afin d'éviter l'immersion du moto réducteur 24 volts.
- **VÉRIFIER** une fois par an l'état et le vieillissement des lanières de blocage avec fixation sur la plage ainsi que l'état des sandows nécessaires à la tension des lames PVC.
- Nettoyer deux fois par an l'ensemble des caillebotis recouvrant la fosse immergée. Les caillebotis bois ainsi que les lisses exotiques recouvrant l'ossature des bancs nécessite un entretien annuel.

- **CONTROLLER** régulièrement que la filtration n'aspire pas d'air qui dans le cas contraire sera refoulé dans la piscine et pourra provoquer une déformation sur les lames solaires.
- **VÉRIFIER** l'état des lames dans le cas ou par inadvertance un objet, une tuyauterie, un câble électrique se soit enroulé à l'intérieur des lames PVC.
- Faire exécuter le service Après-Vente de la couverture automatique à l'entreprise qui s'est chargée de l'installation dont les coordonnées sont précisées ci-dessous.
- **VÉRIFIER** que les pièces de rechange soient d'origine et conformes à nos spécifications techniques.

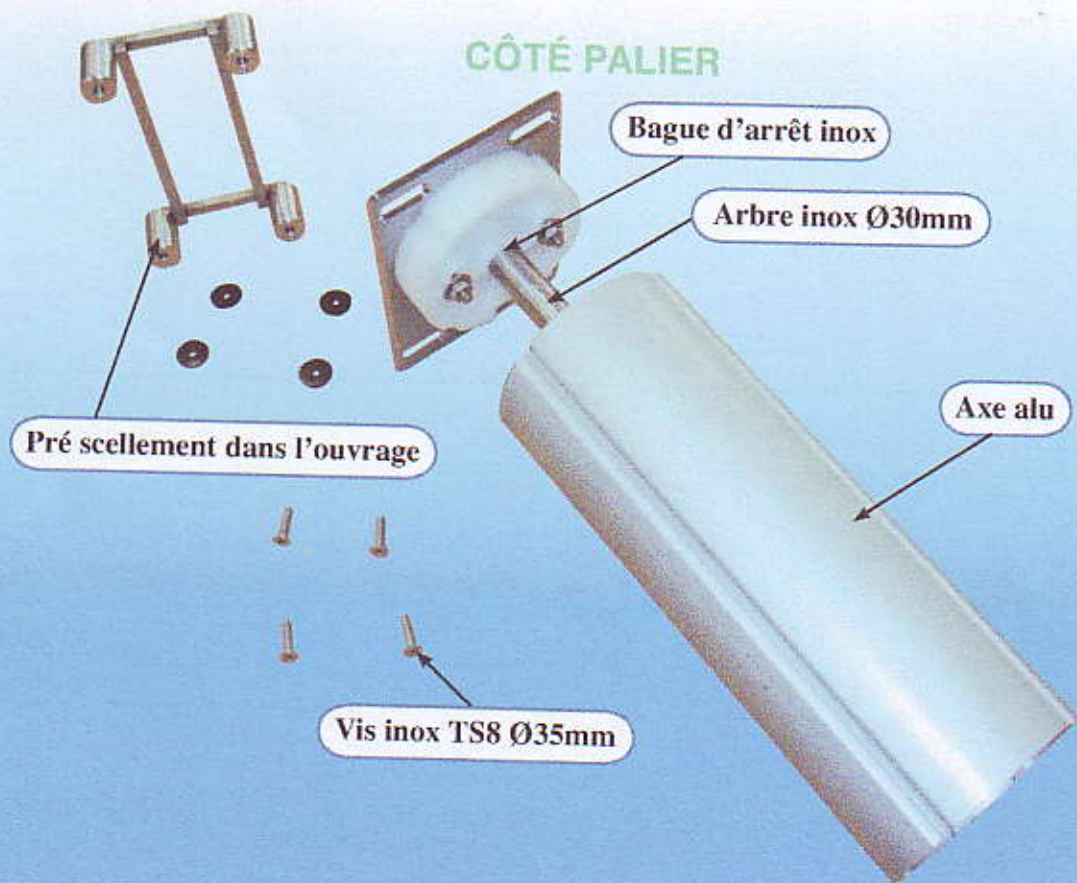
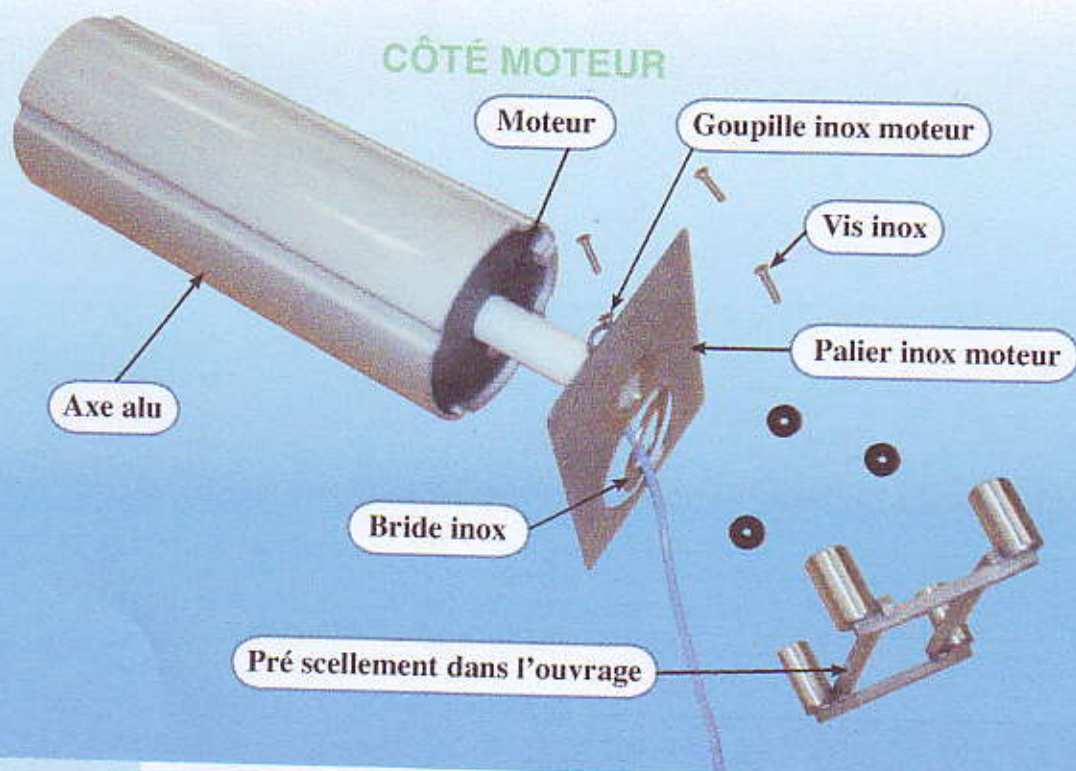
INFORMATION À L'ACHAT

- L'information à l'achat doit permettre à l'acquéreur/utilisateur de faire son choix. Pour ce faire, elle doit être disponible avant l'achat.
- Cette couverture ne se substitue pas au bon sens ni à la responsabilité individuelle. Elle n'a pas pour but non plus de se substituer à la vigilance des parents et/ou des adultes responsables, qui demeure le facteur essentiel pour la protection des jeunes enfants.
- Pour permettre le choix de l'acquéreur/utilisateur, les informations à l'achat doivent être préalablement disponibles et indiquer :
 - couverture de sécurité pour piscine destinée à empêcher l'accès de la piscine aux enfants de moins de cinq ans.
 - L'indication du modèle de couverture.
 - La plage des dimensions du bassin couverte pour laquelle la couverture convient.
 - Les niveaux d'eau minimum 100mm et maximum 120mm requis spécifiés pour le produit.
 - Les niveaux d'eau minimum 100mm requis pour la période d'hivernage.
 - Ce produit est conforme à la NF P 90-308.
 - La période d'utilisation exemple : toutes saisons sauf tablier pris dans la glace (gel et neige).
 - Le temps estimatif de manipulation (ouverture, fermeture) de la couverture et le nombre de personnes nécessaires à cette manipulation.
 - La nature et la durée de la garantie du fabricant.
 - La nécessité de fournir au fabricant un plan du bassin reprenant la longueur et la largeur du bassin mesurées tous les mètres afin que le volet ou le fond mobile soit correctement ajusté au bassin et que l'espace entre l'intérieur du bassin et le volet ou le fond soit inférieur à 70mm.
 - Un enfant se noie en moins de trois minutes "aucun type de protection ne remplacera jamais la surveillance et la vigilance d'un adulte responsable".

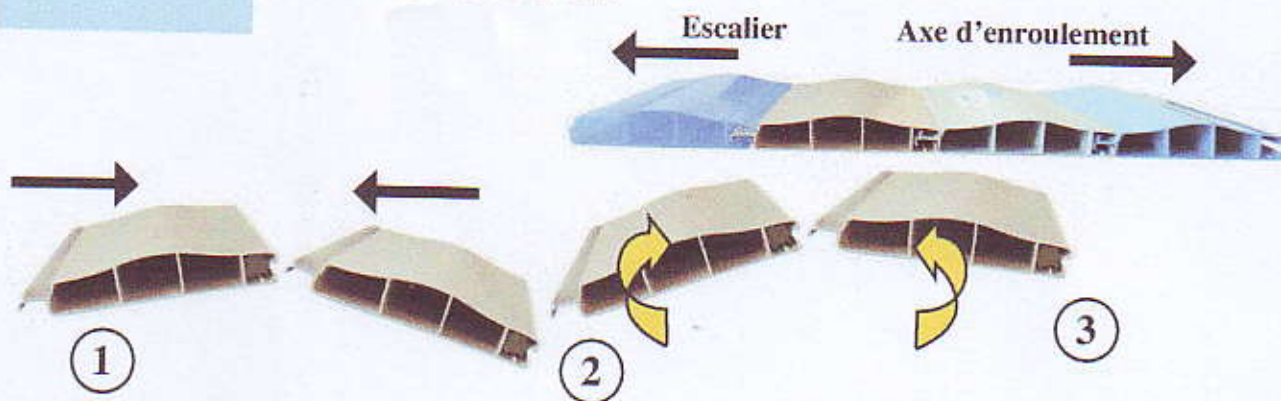
Pour des questions de sécurité et de pérennité, chaque fabricant doit donner les conseils d'hivernage au propriétaire de la piscine.

NOTE : Afin que le volet ou le fond mobile présentent toutes les caractéristiques sécuritaires, le jeu entre l'intérieur du bassin et le bord du volet ou du fond mobile doit être au maximum de 70mm. Ce résultat est obtenu en faisant appel à l'opérateur qualifié. Pour que ce volet et ce fond mobile soient correctement ajustés au bassin il est indispensable de fournir au fabricant un plan du bassin reprenant la longueur et la largeur du bassin mesurées tous les mètres.

ASSEMBLAGE DE L'AXE SUR PRÉ SCELLEMENT



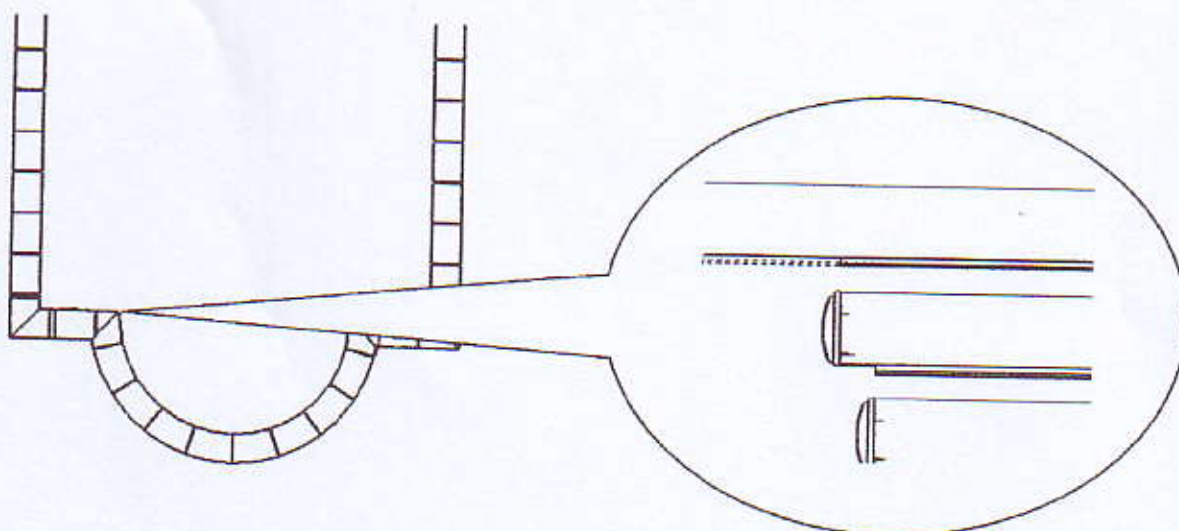
ENCLIQUETAGE DU TABLIER



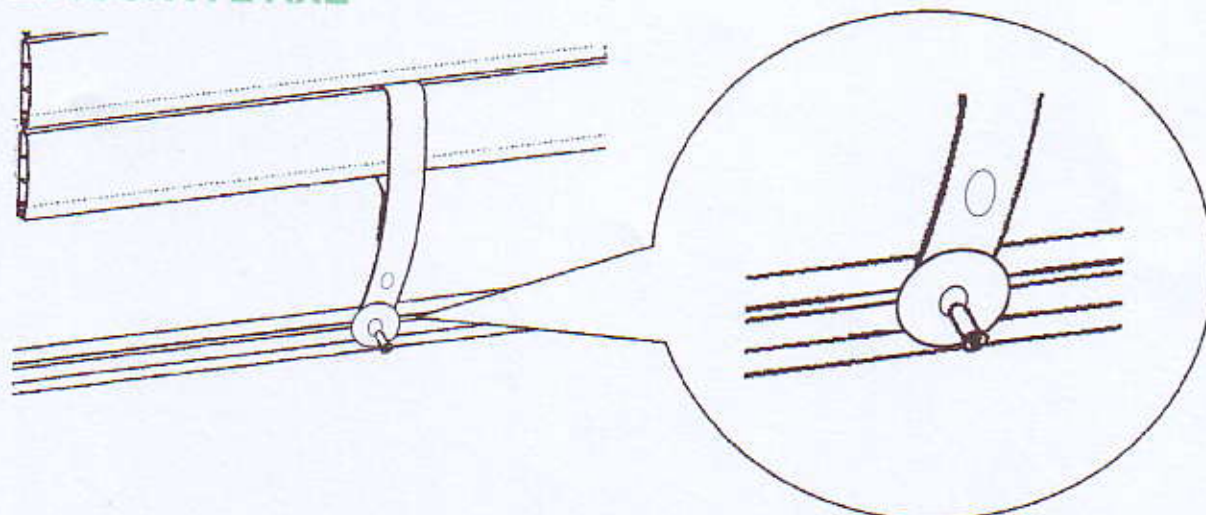
Reproduire le mouvement d'oscillation jusqu'à encliquetage total de la lame.

MONTAGE DE L'ESCALIER

Oter la partie mâle de la lame (en pointillés) pour fixer l'escalier et ne pas blesser le liner.

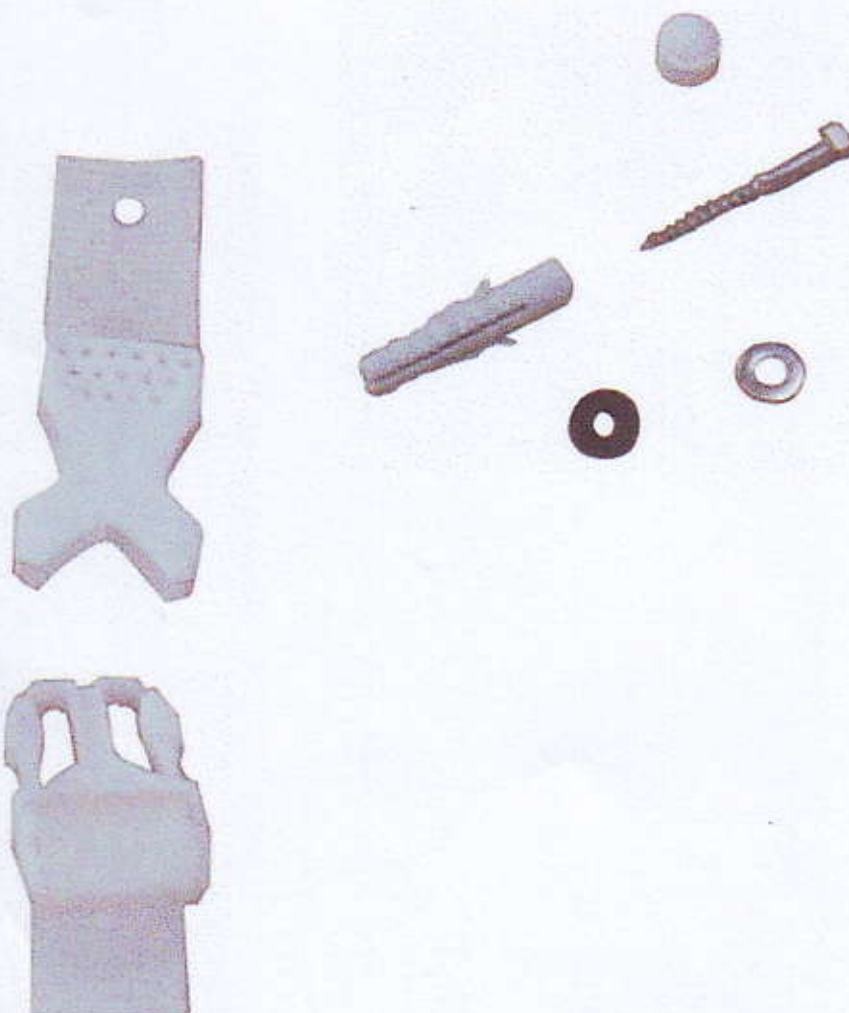


LIAISON À L'AXE



DISPOSITIFS ANTI-SOULÈVEMENT

Montage



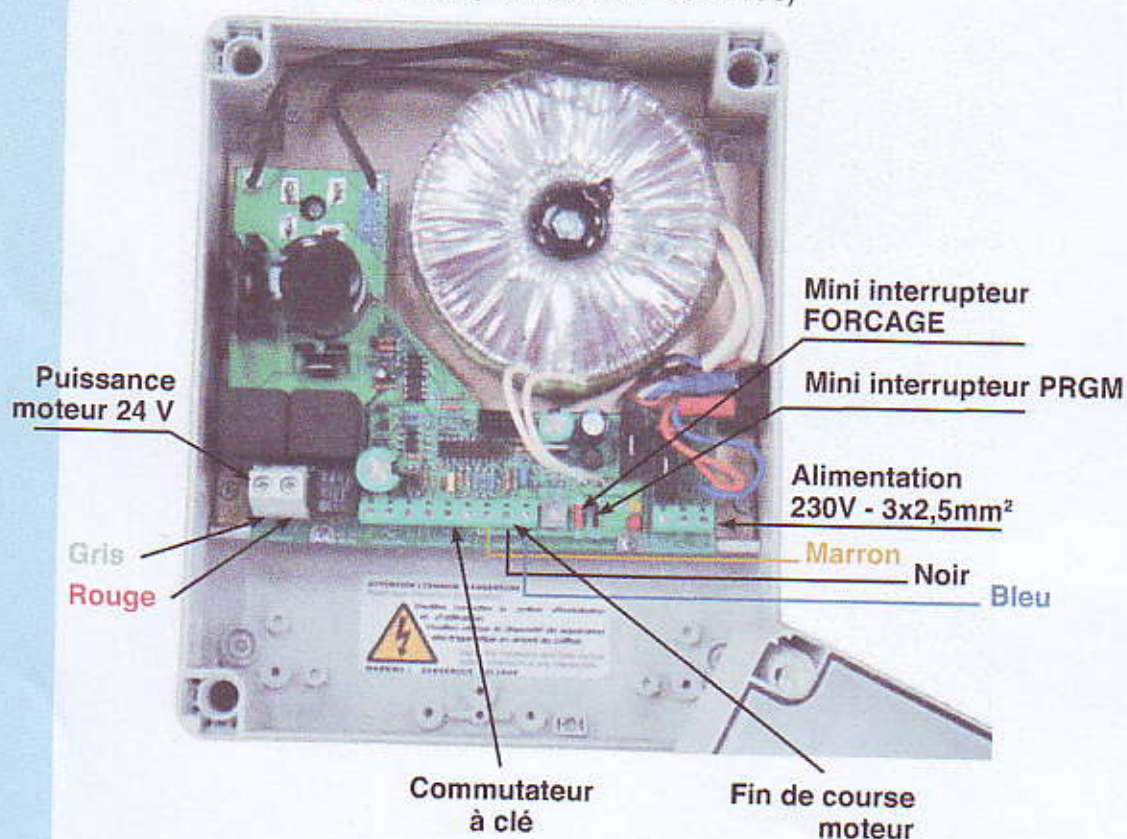
Sur paroi (B, C et E)

Fixation par tire-fonds et chevilles $\varnothing 5$ (perçages à 40 mm au dessus du fil d'eau).

Dans le cas de dispositifs dont la sangle est réglable il est impératif que lorsque le tablier de lames est fermé et verrouillé la 1^{ère} lame soit en contact avec la paroi la sangle tendue et la boucle de réglage inaccessible car sous la lame.

RACCORDEMENT ÉLECTRIQUE

Réalisation par une personne habilitée en respect de la NF C15-100)



RÉGLAGE DES FINS DE COURSE

- 1. Mettre le coffret sous tension :** positionner l'interrupteur général sur «I», le voyant vert est allumé.
- 2. Contrôler que les deux mini interrupteurs :** l'interrupteur noir (PRGM) et rouge (FORCAGE) se trouvent en position OFF (position normale de fonctionnement).
NOTA : Si le moteur ne démarre pas et qu'aucune LED n'est allumée et si le câblage du commutateur est correct : inverser les fils du moteur.
- 3. Enrouler le rideau :** actionner du commutateur à clef.
Utiliser le mode FORCAGE si nécessaire en positionnant l'interrupteur rouge sur ON le temps de l'enroulement (le mode FORCAGE permet de déplacer le rideau en dehors de la distance préprogrammée). Bien vérifier cette position du rideau enroulé car elle sera enregistrée comme référence de départ. (Remettre l'interrupteur rouge sur OFF).
- 4. Mettre en mode PRGM :** positionner l'interrupteur noir (PRGM) sur ON.
- 5. Dérouler le rideau :** commutateur à clef en position maintenue en fermeture.
- 6. Relâcher le commutateur :** lorsque la piscine est totalement recouverte.
NOTA : Si nécessaire, faire «marche arrière» (commutateur en position ouverture), suivi impérativement d'une fermeture jusqu'à la position désirée.
- 7. Sortir du mode PRGM :** interrupteur noir en position OFF.

BOÎTIER DE COMMANDE À CLÉ

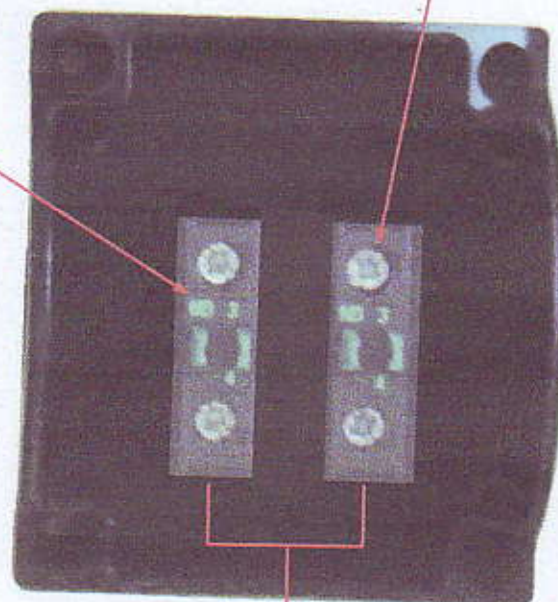
3 Positions (maintenue)

Raccordement du boîtier à clé 3x1,5mm²



Ouverture
(O)

Fermeture
(F)



Commun
(C)

Effectuer un pontage
entre l'ouverture et fermeture

DURÉE DE LA GARANTIE

- 1 an sur les matériels électriques (coffret / transfo / commutateur à clé / motoréducteurs 24 volts). les câblages électriques sont sensés être réalisés suivant nos plans ainsi que conforme à la norme C 15.100.
- 3 ans sur les lames PVC concernant la flottabilité, l'étanchéité, la désagrégation, l'articulation et l'éclatement des lames par le gel.
- 3 ans sur la mécanique comprenant la résistance des matériaux utilisés à l'exception de la corrosion. Dans le cas de l'installation d'un électrolyseur la mise en place d'un pool-terre est indispensable. De plus il appartient aux fournisseurs et aux installateurs de remédier aux effets néfastes de ce type d'installation.

CONDITIONS DE LA GARANTIE

- Elle est accordée dans les conditions normales d'utilisation, d'entretien d'hivernage et de maintenance précisées précédemment.
- **SOFATEC** assure la réparation ou le remplacement des pièces défectueuses durant la période de garantie à compter de la date de mise en service. La garantie s'applique en France Métropolitaine et les pays limitrophes.
- L'installation et la réparation de la couverture **SOFATEC** doivent être effectuées par un technicien qualifié.

EXCLUSION DE LA GARANTIE

- La déformation des lames solaires due à un manque de contact avec le plan d'eau de la piscine.
- Le tenue des coloris dans le temps pour les lames bleues, sable, vertes ainsi que les tâches brunâtres occasionnées par le processus de putréfaction.
- Les dommages éventuels dus à la grêle, à la tempête et à la foudre.
- La défectuosité des moto-réducteurs due à une erreur de raccordement électrique ou due à une immersion.
- Les modifications apportées sur nos fabrications sans notre consentement. En cas de doute ne rien entreprendre sans avoir consulté le fabricant.
- Les frais occasionnés pour la main d'œuvre de démontage et remontage, les frais de dommages et intérêts ainsi que toute demande de pénalité pour quelque cause que ce soit.

BON DE GARANTIE

Notre garantie ne prendra effet qu'en cas d'envoi du bon de garantie dans un délai maximal de huit jours à compter de la mise en service. Le bon de garantie est à retourner à SOFATEC - Z.I. Sud - 22, rue Pierre Martin - 72000 LE MANS

Informations utilisateur

Mr/M^{me} :

Adresse :

.....

.....

Code/Ville : [] [] [] [] []

Informations utilisateur

Société :

Adresse :

.....

.....

Code/Ville : [] [] [] [] []

Modèle du volet commandé

Hawaï

Marquise

Venise

Seychelles

Type de lames :



Bleuté
translucide

Sable

Blanc

Bleu

Référence installateur

Référence SOFATEC

Fabrication SOFATEC

Fin de fabrication :

Départ usine :

Mise en service installateur

Mise en service :

Contrôles à la mise en service par l'installateur

Contrôles réalisés par :

Tension 24 volts : Ok Non

Régulateur automatique de niveau d'eau :

Trop plein indépendant :

Installation sans réserve :

Formation utilisateur :

Signature et cachet (obligatoires)
(porter la mention manuscrite "lu et approuvé")

Area for signature and stamp.